



Le mot du Maire

Après un hiver assez gris, même si pas très froid, voilà le printemps. Les jours s'allongent, les paysages reverdisent et le soleil pointe enfin le bout de son nez. C'est le moment de ressortir, commencer les travaux de jardinage, couper l'herbe, semer, remettre en fonctionnement les piscines ..

Au niveau de la commune, c'est aussi la période pour nettoyer, replanter, tailler les massifs et arbustes divers. Merci à toutes les personnes bénévoles qui ont participé au rendez-vous du « ki fé koi » le 22 Mars. Toutes ces « petites mains », en plus du travail quotidien de notre agent Alain, permettent d'embellir notre cité. Le casse-croûte offert par Gaby et les Amis du vieux Ternand a permis de clôturer en beauté cette matinée.

Toujours concernant l'embellissement, les travaux de réfection de la placette derrière l'abri de bus aux grandes planches vont être réalisés entre fin avril et début mai de cette année par l'entreprise Thivent.

Au sujet de l'Urbanisme, l'activité est calme en ce début d'année avec peu de demandes déposées. Cependant, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avance bien sous l'impulsion du Bureau d'étude AUA désigné pour cette mission. La phase de diagnostic est terminée. Nous enchaînons par le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui déterminera les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir.

A l'école, les enfants des classes de CP jusqu'au CM2 sont partis en « classe découverte » à Palavas les Flots la dernière semaine de Mars. Très belle sortie sur le thème de la mer qui a pu être réalisée, d'abord par l'organisation minutieuse de l'équipe enseignante, mais aussi par les soutiens financiers (les amis de l'école pour une part importante, la municipalité et d'autres dons divers). Concernant les festivités, le rallye de Charbonnière ne passera pas chez nous cette année (dommage pour les amateurs de voitures mais surtout pour le comité des fêtes qui organisait le ravitaillement au Milhommes.

Mais d'autres manifestations auront lieu au cours de ce printemps et de l'été (conscrits, tournois, concerts, rosés nuit d'été ...). Venez nombreux y participer pour soutenir nos associations.

Parlons finances pour dire que cette année encore la municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes d'imposition (Foncier bâti, Foncier non bâti et taxes d'habitation sur les résidences secondaires).

Je terminerai ce mot en vous souhaitant, Ternandaises et Ternandais, une belle saison estivale.

Bernard DUMAS

AGENDA

01/05	Tournoi de Pétanque
24/05	Vente plat à emporter Classes en 6
16 et 17/05	Fête des Classes en 5
14/06	Tournoi de foot féminin
21/06	Tournoi de foot masculin
28/06	Kermesse de l'école (stade)
29/06	Pique-nique entente cycliste
02/07	Rosé Nuits d'été
30/08	Pique-Nique géant
06/09	Forum des associations



MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30
Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr

Mardi 3 Décembre 2024

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 3 décembre 2024 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Loïc MARIETTON

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par M. Damien PINERO au 101 impasse de la Promenade pour installation de panneaux photovoltaïques sur toiture. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la vente FEHLMAN-MARTINEZ/PASCAL au 156 rue des Grandes Planches.
- Plan Local d'urbanisme : le 29 novembre s'est tenue la 2e réunion de travail.

VOIRIE

- Bornes incendie : un contrat sera signé avec Suez pour assurer le contrôle des bornes incendies. Ces inspections auront lieu tous les trois ans afin de garantir leur bon fonctionnement et leur conformité.
- Route du Berthier : des travaux seront entrepris pour dégager les gravats suite à l'éboulement du talus et sécuriser la zone concernée.
- En raison des vents violents, de nombreux arbres sont tombés. Le ramassage est en cours.
- Aménagement de la placette rue des Grandes Planches : le devis de l'entreprise THIVENT a été retenu (23 354.81€ HT) pour la réalisation d'un enrobé et d'un cheminement piéton en béton désactivé. De plus, le Conseil Municipal a voté (8 pour, 2 contre et 3 abstentions) l'installation d'une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite afin de garantir l'accessibilité. .

BÂTIMENTS

- Sécurisation des ruines du château : deux devis de travaux de réfection ont été réceptionnés et sont actuellement à l'étude. Parallèlement, des recherches de financement sont en cours pour mener à bien ce projet.
- Vestiaires du foot : le devis de l'entre-

prise VITRERIE MIROITERIE PENA a été validé (387.03€ HT) pour le remplacement d'une vitre cassée.

- Bâtiments école et cantine :
- Rénovation énergétique : La mission de maîtrise d'œuvre de la Société BDIBAT débutera courant décembre. Cette mission consiste en une phase d'avant-projet nécessaire pour pré-chiffrer et estimer la rénovation énergétique dans sa totalité : état des lieux complet, réalisation de relevés, bilan de déperdition et évaluation des consommations, descriptif sommaire des prestations, chiffrage avant-projet et réunion de présentation pour définir les prestations à retenir. Cette phase d'avant-projet permettra au Conseil Municipal de décider si la rénovation énergétique de ces bâtiments doit être réalisée et dans quelles conditions.
- Vestiaires des maternelles : la porte sera réparée, les charnières étant dégradées.
- Salle d'animation : Les travaux d'étanchéité pris en charge par l'assurance décennale seront réalisés courant décembre.
- Maison médicale : M le Maire a déposé une plainte à la gendarmerie le vendredi 29 novembre suite à des actes de vandalisme : les boutons d'ascenseur au 1^{er} et 2^{ème} étage ont été arrachés et dénudés.

COMMUNICATION

- Bulletins : récupération des bulletins trimestriels le vendredi 13/12, Annuel : articles à finaliser pour le 20/12
- Petites Cités de Caractère : Les commissions de contrôles ont été reportées à 2025 faute d'élus. Un nouveau président a été nommé : Roger Bataille (Maire d'Evry le Chatel). Les rencontres nationales auront lieu du 6 au 8/7 dans le département de Maine et Loire
- Nouveau circuit pédestre entre Ternand et Saint Laurent d'Oingt : circuit des Prieurés.

ÉLECTRICITÉ

- Démarche performancielle : Réception des travaux le 27/11
- Aucun problème remonté si ce n'est 3 boîtiers de télégestion à changer.
- La télégestion sera accessible en début d'année

- Travaux à réaliser ou à finaliser : Stade de foot : Toujours en attente de retour du Syder concernant le problème d'éclairage malgré plusieurs relances. Lotissement La Promenade : les travaux devraient avoir lieu semaines 50 et 51. La pose d'un lampadaire route de Saint Vérand et le remplacement d'un lampadaire rue de la cascade sont prévus aux alentours de février..

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- CR.

SPORTS - ASSOCIATIONS

- Rappel de l'obligation de fournir par chaque association :
- Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
- Bilan financier annuel

DÉLIBÉRATIONS

- Conventions de mise à disposition de la salle d'animation par les associations « Association Sportive Ternandaise » et « Huma Yoga ».
- Revalorisation des loyers de Mesdames Vieru et Mille.

DIVERS

- Le Rallye Lyon-Charbonnières traversera notre commune le 26 avril 2025, départ du Milhomme.
- Compte-rendu du conseil d'administration de la MARPA.
- Organisation des Vœux de la municipalité le samedi 11 janvier 2025 à 18h00 à la salle d'animation.
- Destruction de 20 nids de frelons asiatiques, une partie de cette opération est prise en charge par la commune (environ 1 600€ TTC).
- Recensement janvier 2025. La première tournée aura lieu début janvier afin de distribuer dans chaque boîte aux lettres une lettre d'information informant les habitants du lancement de l'enquête.
- Prochain Conseil municipal le mardi 14 janvier à 20h00.

Fin de la séance 23h10

Mardi 14 Janvier 2025

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 14 janvier 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY. Excusé : Florent COQUARD

URBANISME

- Permis de construire modificatif déposé par M. Jefferson LOPEZ et Mme Amandine MERVILLE au 2935 route de Brou pour modifications d'ouvertures. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par M. Jean-Pierre GARCIA PEREZ au 238 rue des Grandes Planches pour réfection du soubassement de la façade. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par

M. Jean-Claude GOURBEYRE au 6 place du Donjon pour construction d'une piscine. Dossier transmis à l'ABF, demande de pièce complémentaire et prolongation de délai.

- Déclaration préalable déposée par M. Cédric RIVIER au 48 impasse des Hauts de Chavasson pour installation de 12 panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par M. Rainier LINARELLO au 343 route de Saint Vérand pour extension de l'abri de jardin et construction d'un mur de clôture. Dossier accepté avec prescription de l'ABF.
- Déclaration préalable déposée par Mme Marie-Yveline THYSSEN au 1 chemin de la Bergerie pour remplacement de deux fenêtres et volets. Dossier accepté.
- Plan Local d'urbanisme (PLU) : atelier de travail pour répondre à diverses questions concernant des terrains potentiellement constructibles actuellement en zone urbaine et proposition de découpages.

VOIRIE

- Chemin des Paletières : proposition d'un devis de l'entreprise AGRI SERVICE DES PIERRES DOREES pour création d'un bassin de rétention pour résoudre des écoulements d'eaux pluviales et réfection d'un chemin dégradé par des ravinements pour un montant de 6 000€TTC. Devis accepté par le Conseil Municipal.

BÂTIMENTS

- Le local au 43 impasse de la Mairie a été loué à Madame Camille VOUILLON (soins esthétiques et massages) à partir du 01/01/2025.

COMMUNICATION

- Bulletins : Distribution le week-end du 25-26/1. Récupération des bulletins prévue le 24/1.
- Courrier de la préfecture reçu concernant le dispositif d'alerte. Une communi-

cation sera faite dans le prochain bulletin trimestriel.

ELECTRICITE

Travaux réalisés ou à finaliser :

- Stade de foot : le mât qui s'est dérégulé sera révisé courant du 1er semestre en fonction de la météo.
- Lotissement La Promenade : le changement des lampadaires en solaire a été réalisé la semaine 51.
- La pose d'un lampadaire route de St Vérand et le remplacement d'un lampadaire rue de la cascade sont prévus aux alentours de février.
- Présentation du projet de mise en valeur de la Cité : Validation à l'unanimité du choix d'éclairage du donjon : couleur chaude et blason + palette de couleurs pour manifestation et fêtes nationales.
- Compte Rendu du dernier conseil syndical du 3/12 et validé le 18/12.
- Informations diverses : webinaire suivi sur le nouveau contrat de maintenance ainsi que la télégestion pour l'éclairage public.

EAU & ASSAINISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion du SIEVO.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- CR du conseil communautaire.
- Retour des « RENCONTRES ENTREPRISES JEUNES » en mars (dates non communiquées) dédiées au recrutement.

DÉLIBÉRATIONS

- Mise en location du local au 43 impasse de la Mairie.
- Mise en place du compte financier unique CFU.
- Modification du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.
- Revalorisation du loyer de Mme ARNAUD.
- Rétrocession de la voirie « les 3 Ruisseaux » et modification de la durée du

bail à construction signé le 16/12/2020.

- MARPA les 3 Ruisseaux : Accord de validation pour le transfert d'actif de « Deux Fleuves Rhône Habitat » au profit de « Deux Fleuves Senior et Autonomie ».

DIVERS

- Rallye Charbonnières 2025 ne passera pas par notre commune.
- ZAEnR (Zones d'accélération des énergies Renouvelables) : À la suite des remarques formulées par la DDT (Direction Départementale des Territoires), le document a été revu et validé en conseil. Il sera transmis à la DDT pour mise à jour des cartes sur le logiciel de l'Etat. Notre document sera accessible sur le site internet de la commune.
- Bâtiment chemin de Ronde déclaré en état de péril suite aux chutes de pierres sur la voie publique.
- Demande de subvention du secours catholique. Demande refusée par le Conseil.
- Courrier du SYTRAL concernant la ligne « 449 Vallée d'Azergues » : suite à une demande de prolongation de cette dernière vers Chamelet, Létra et Ternand, Sytral Mobilités a accepté la proposition. Depuis le 2/09/2024, la ligne dessert ces communes avec de nouveaux arrêts.
- Suite au spectacle intercommunal du 19/10/2024 à Anse, organisé par les compagnies de théâtre amateur du territoire Beaujolais Pierres Dorées, un bilan financier positif permet de réduire la participation des communes. Le Conseil Municipal avait voté un montant de 150€, notre participation est ajustée à 135.54€.
- L'association « LA MARCHÉ DE L'ESPOIR » de Saint-Vérand organise une randonnée pédestre le 30/03 qui passera par notre commune.
- Dons de Madame THYSSEN et famille JULIAN.
- Prochain Conseil le mardi 18 février.

Fin de la séance 22h40

Mardi 18 Février 2025

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 18 février 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Michel LAHAIRE

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par M. Thomas TIXIER et Mme Gaëlle ZACHARIE au 650 route de Bagny pour installation de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Mme Christine MAZILLE au 64 rue des

Grandes Planches pour construction d'un muret, prolongation de la terrasse, pose de gabions. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par M. Mickaël COELHO au 2491 route du Berthier pour extension d'une terrasse. Demande de pièces complémentaires.

- Déclaration déposée par M. Tony PETAGNA au 21 rte du Colliard pour changement d'une fenêtre en porte-fenêtre. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par Mme Fatima BUTTE au 2529 route du Berthier pour installation de volets roulants. Dossier transmis à l'ABF. Demande

de pièces complémentaires.

- Certificat d'urbanisme pour la vente ROLLET-PENIN/VIALLE-VIVAS au 111 impasse des Hauts de Chavasson.

- Prochaines réunions du Plan Local d'Urbanisme : le 7 mars en présence des Architectes des Bâtiments de France et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Le 14/03 en présence des personnes publiques associées afin de leur présenter le diagnostic.

VOIRIE

- Aménagement de la placette rue des Grandes Planches : les travaux seront ré-

alisés pendant les vacances d'avril.

- Présentation du budget communautaire : le budget fonctionnement sera consacré à l'entretien des fossés, épaveuse, heures d'agent, passage d'un tractopelle pour dégager les recoupes sur des secteurs prioritaires. Le budget investissement sera réservé à la réfection de la voirie des Palletières.

BÂTIMENTS

- La commission a abordé plusieurs sujets relatifs à l'aménagement et à la sécurisation des infrastructures municipales.

- Stade de football : le devis de l'entreprise SANLAVILLE pour l'aménagement des infrastructures (démontage, évacuation et changement du grillage, du filet et des poteaux côté vestiaires et du filet côté Sud) a été accepté, à l'unanimité. Le montant s'élève à 10 809€ HT.

L'entreprise MARDUEL est intervenue afin d'installer un système d'éclairage sur le grand parking au stade de foot et devant le local de chasse.

- Sécurisation des ruines du château : le devis de l'entreprise ALM a été validé, 12 pour et 1 abstention, pour un montant de 6 450€HT.

- Maison médicale : A la suite de problèmes d'isolation phonique et thermique évoqués par les professionnels de la maison médicale, un état des lieux a été effectué par les membres de la commission bâtiment. Un projet d'isolation du cabinet infirmier et de la salle d'attente, a été évoqué. Une demande de devis sera effectuée pour évaluer le coût des travaux.

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'école et cantine : la mission d'avant-projet de la société BDIBAT est en phase terminale et va être prochainement présentée aux élus.

- Vieux bourg : la porte du local situé sous la cantine sera repeinte par l'agent communal.

COMMUNICATION

- Résultat recensement : Une famille n'a pas effectué son recensement. 421 logements recensés dont 31 logements secondaires et 35 logements vacants, 796 habitants

- Antenne mobile : l'entreprise Valocime, gérée par des fonds de pensions américains, a démarché la mairie pour proposer de racheter le bail à des conditions financières très avantageuses. Aucune suite ne sera donnée après avoir consulté l'Association des Maires de France.

- Plan Orsec : La procédure de distribution des comprimés d'iodure de potassium a été mise à jour sur le site internet (source Préfecture)

ÉLECTRICITÉ

- Compte rendu de visite réalisée dans les locaux de la société WE-EF, fournisseur des éclairages pour la mise en valeur de la cité, en présence de Philippe PEYROT, Marie Claude Peigneaux et du représentant du Syder.

- Compte rendu du comité syndical du 28/1 ponctués par les vœux.

- Le Syder a mis à disposition de l'ensemble des communes ayant basculé dans la démarche performancielle (passage en LED de l'éclairage public) un logiciel permettant de gérer à distance l'éclairage public : l'utilisation est limitée exclusivement à des modifications d'éclairage lors de manifestations occasionnelles sur une zone définie.

- Les charges du SYDER ont été reçues. Elles seront débattues au conseil du mois de mars afin de décider de leur affectation budgétaire.

FLEURISSEMENT

- Compte-rendu de la réunion de la commission du 27/01 : il a été proposé de procéder à l'aménagement paysager de l'espace en herbe situé le long de RD385 entre le garage le Petit Paris et le restaurant le Domaine des Pierres Dorées, à la plantation d'une haie sur le parking du cimetière et à l'aménagement d'un espace de recueillement dans le nouveau cimetière avec la plantation de trois arbres et installation de 2 bancs. Des devis comparatifs seront présentés pour ces projets.

DÉLIBÉRATIONS

- Revalorisation du loyer de Mme BERTRAND.
- Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention relative aux

outils mis en place par la CCBPD pour accompagner les communes dans leurs démarches d'optimisation des consommations énergétiques de leurs bâtiments et de développement des énergies renouvelables.

- Service mutualisé commande publique.

- Service mutualisé prévention.

- Portant modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi.

- Fixation de la rémunération de l'agent recenseur.

DIVERS

- Départ de Mme Marie SEVENO-RICHE, co-locataire du local impasse de la mairie.

- Le Conseil Municipal valide l'achat de distributeurs (teinte anthracite) de sachets pour hygiène canine, pour un coût total de 596€HT. Ils seront installés sur le parking de la salle d'animation et au vieux bourg. :

- Eglise : Poursuite de l'étude climatique, avec la société ERM, pendant un an, afin d'évaluer les conditions optimales de fermeture et d'ouverture de la crypte associées à la possibilité de visite en fonction des saisons, pour un coût de 3 600€HT.

- GNOLUS : le bilan annuel indique une augmentation de la fréquentation. Pour Ternand, entre 1er janvier et le 31 décembre 2024, 555 équipes ont parcouru le circuit, contre 533 l'année précédente.

- La fusion des clubs de football de l'Olympique Sportif Beaujolais (Val d'Oingt) et du Foyer Sportif de Ternand, à partir du 1er juillet 2025, représente une opportunité majeure pour renforcer la pratique du football dans la région et garantir la pérennité des activités sportives pour les licenciés. La commune de Ternand apporte son soutien à ce projet sous certaines conditions, visant à garantir le succès de cette initiative.

- Le vote du budget aura lieu le vendredi 28 mars à 18h00.

- Passage du rallye découverte touristique « la Clémentine » le samedi 29 mars sur notre commune.

- Demande de subvention par l'association des Conjointes Survivants. Demande refusée.

- Prochain Conseil le 11 mars.

Fin de la séance 23h30

Mardi 11 Mars 2025

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le mardi 11 mars 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Mylène DUCHARNE.

Excusés : Pierre MONNERY, Olivier TILLET et Guillaume DANGUIN.

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par Monsieur SEPJAJ et Madame CANDE-REAU LONDON au 171 rue des Grandes Planches pour installation de deux unités de pompe à chaleur sur la façade Ouest. Demande de pièces complémentaires.

- Réunion PLU du 7/03 avec ABF (non

présent) et CAUE pour présentation de l'état des lieux chromatique.

- Demande d'étude au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour l'aménagement du secteur du délaissé de la Potte.

VOIRIE

- Convention pour la construction d'un bassin de rétention : une convention a été signée avec les propriétaires pour la construction d'un bassin de rétention sur la route des Paletières. Cette décision a été prise pour améliorer la gestion des eaux pluviales.

- Rétrocession d'un chemin rural : Il a été décidé de procéder à la rétrocession d'un chemin rural à M Alain GIRERD conformément à sa demande. Ce chemin d'une longueur de 60 m environ au milieu de ses parcelles, ne présente pas d'intérêt public. Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de M GIRERD. Cette décision a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- La réunion des référents randonnée du 18 février 2025 à Anse a permis de faire le point sur les différents aspects de l'offre de randonnée pédestre en Beaujolais. Les discussions ont mis en lumière les profils des randonneurs, l'offre de randonnée, l'organisation collaborative entre l'Office du Tourisme et les communes, ainsi que les actions de communication et promotion. Les bonnes pratiques pour le balisage des circuits ont également été abordées, soulignant l'importance de la qualité et de la sécurité des sentiers pour attirer et satisfaire les randonneurs. Un cartoguide répertoriant les randonnées de notre territoire sera bientôt disponible.

- Notre agent communal va suivre les formations certibiocide et certiguep-frelon afin d'acquérir les compétences requises pour la destruction des nids de frelons. Un partenariat sera établi avec les communes de Létra et Chamelet pour l'acquisition des équipements et le matériel nécessaires..

BÂTIMENTS

- Optimisation énergétique des bâtiments communaux : Dans le cadre de la convention signée avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, un économiste de flux a réalisé un état des lieux énergétique des bâtiments communaux, incluant la cantine, l'école, la mairie et la poste. Cet audit a porté sur plusieurs aspects cruciaux, tels que l'isolation, le chauffage et l'état général des infrastructures. Le rapport détaillé de cette intervention sera présenté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

En complément la société BDIBAT a réalisé une étude pour la rénovation thermique de l'école et de la cantine. Elle propose trois scénarios visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les principaux objectifs sont la réduction des consommations d'énergie

et des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que l'amélioration du confort thermique et la qualité de l'air intérieur. La société présentera en détail le rapport au Conseil Municipal.

- Maison médicale : le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, le devis de l'entreprise MARDUEL pour le changement du contacteur du chauffe-eau et de deux radiateurs défectueux (pour un total de 785€ HT) du cabinet de Madame CHARDON.

- Cabinet infirmiers : dans l'attente de devis complémentaires pour l'isolation du local.

COMMUNICATION

Compte rendu réunion commission communication du 3 mars :

- Présentation du projet de film touristique sur Ternand

- Dates de sortie des prochains bulletins : 18/4 – 12/9 – 12/12 – 23/1/26

- Anniversaire des 50 ans des Petites Cités de Caractère : inscription à valider avant le 21 avril

- Rencontres nationales du 6 au 8/7 : Pays de Loire et Maine et Loire

- Une rose a été créée spécifiquement pour l'événement + 1 film et un logo

- Couverture mobile : enquête de la Communauté de Communes demandant l'identification des zones restant à couvrir par opérateurs. Information remontée pour SFR et BOUYGUES, opérateurs absents sur la commune.

- Label Ville et Villages Fleuris : une visite de contrôle est prévue cette année. Un dossier administratif est à compléter. Webinaire prévu le 17/3 et suivi par Olivier Tillet.

ÉLECTRICITÉ

- Affectation des charges du SYDER : les charges communales de 2025 sont en nette baisse par rapport à 2024 principalement lié au nombre moins important de travaux réalisés mais aussi à la baisse de consommation engendrée par la coupure nocturne et au passage en LED. Décision à l'unanimité de fiscaliser l'ensemble des charges.

- Présentation du visuel du Donjon modifié : décision à l'unanimité de valider le projet.

- Webinaire sur la mobilité électrique.

FLEURISSEMENT

- Suite aux dernières propositions de la commission, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité les devis suivants :

- Plantation de trois arbres (dans nouveau cimetière) et d'une haie sur le parking du cimetière par l'entreprise PAYSAGES DE LA

VALLÉE pour un montant de 987.50€ HT.

- Aménagement paysagé de l'espace en herbe situé le long de RD385 entre le garage le Petit Paris et le restaurant le Domaine des Pierres Dorées par M Arnaud BROUTÉ pour un montant de 1272€ HT

- Installation de deux bancs dans le nouveau cimetière pour un montant de 633€HT.

- Le prochain KIFEKOI aura lieu le 22/03. Rendez-vous au vieux bourg dans la cour de la cantine à 8h00.

- Un rendez-vous a été programmé avec le paysagiste pour évaluer et remplacer les arbres morts situés sur le parking de la salle d'animation.

SCOLAIRE

- Le prochain conseil d'école aura lieu le 1er avril : les effectifs pour l'année prochaine sont actuellement limités pour conserver la 4ème classe avec 77 élèves recensés mais sans compter d'éventuels départs. Un premier avis favorable de l'inspecteur académique a été reçu en mairie précisant le maintien de la 4ème classe.

- Classe découverte du 24 au 28 mars à Palavas les Flots pour une cinquantaine d'élèves. Projet pédagogique « vivre et réaliser des projets ensemble, faire vivre la citoyenneté au sein de l'école, faire découvrir le milieu marin (année de l'océan) ». Programme : découverte du port, du marché aux poissons, le phare de la Méditerranée, la faune et la flore de la lagune, les salins d'Aigues Mortes, séance de Land Art sur la plage, rencontre avec un manadier. Financement du budget de 23 000€ : les Amis de l'École, participation des parents, un appel de fonds et la mairie à hauteur de 1 500 €.

DÉLIBÉRATIONS

- Revalorisation des loyers de : Mesdames Belmont, Chardon, cabinet infirmiers et Monsieur Henriot.

- Vote des taux de fiscalité directe local inchangés pour 2025..

DIVERS

- Demande de subvention par l'association Prévention Routière, refusée par le Conseil Municipal.

- Demande de subvention de l'ADMR des Coteaux d'Azergues. Demande acceptée pour 1 975€ soit 2.5€/habitant.

- Vignes à l'abandon : Il a été décidé d'informer les propriétaires des vignes en état d'abandon de l'obligation légale de les arracher. Un courrier sera envoyé à ceux qui ne respectent pas cette obligation.

- Prochain Conseil Municipal le 8 avril

Fin de la séance 22h00


Nouveau chemin de randonnée

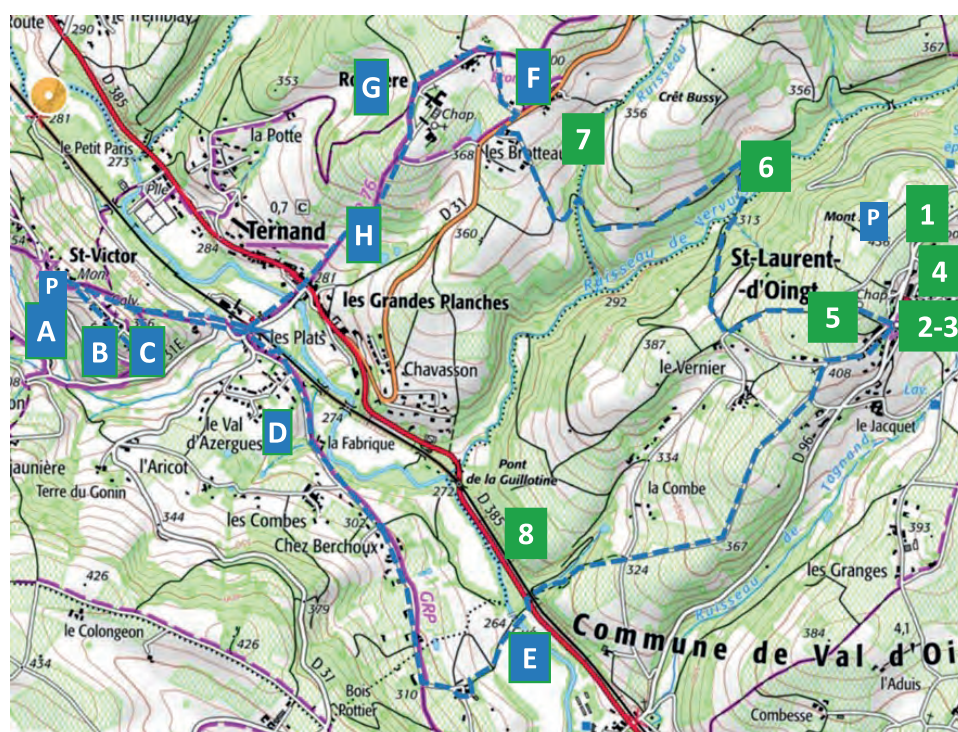
Depuis cette année, nous comptons un troisième sentier de randonnée reliant les deux Prieurés de Saint Laurent d'Oingt et Ternand. Vous trouverez le détail de cette boucle en consultant la carte ci-jointe. En vous promenant sur ce sentier, vous aurez

la possibilité d'écouter des commentaires en scannant les QR codes avec votre smartphone placés aux différents endroits signalés par un numéro ou une lettre sur la carte. Nous vous invitons à découvrir ce nouveau parcours !



Sentier des deux prieurés

En vous promenant sur le sentier  vous avez la possibilité d'écouter des commentaires en scannant (visant) avec votre smartphone des QR codes placés aux différents endroits signalés par un numéro ou une lettre sur la carte ci-dessous



N°	Ternand
A	Parking : départ du circuit
B	Eglise Ternand
C	Prieuré
D	Moulin de la fabrique
E	Rivière Azergues
F	Musée du vigneron
G	Château de Ronzière
H	Mine de Ternand

N°	Saint-Laurent
1	Parking : départ du circuit
2	Eglise St Laurent
3	Clocher
4	Prieuré
5	Chapelle
6	Ruisseau du Vervuis
7	Limite des deux prieurés
8	Chemin de fer



QR code sur site Saint-Laurent pour le sentier
<https://www.valdoingt.org/decouvrir-bouger/histoire-et-patrimoine/sentier-des-deux-prieurés>

Tournage d'un film par drone sur Ternand

Lors du conseil municipal du 12/11/24, un projet de film touristique sur notre Petite Cité de Caractère a été validé. Ce film sera réalisé par Alexandre Joly, habitant de Ternand et télépilote de drone professionnel. Il dispose de toutes les habilitations nécessaires pour survoler des zones habitées ainsi que les autorisations de la préfecture du Rhône. Les prises de vues devraient normalement être réalisées du 26 au 30 mai prochain si les conditions météo le permettent. Les zones concernées seront les suivantes : le Château de Ronzières, la Marpa, Les Grandes Planches, La cité médiévale et Saint Victor. Des plans seront réalisés au sol et en aérien, de préférence le matin. Alexandre sera accompagné de Philippe Peyrot lors de ces prises de vue. Nous vous remercions de lui permettre d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions.

Bilan des Gnlus 2024

L'Office de Tourisme du Beaujolais remercie l'ensemble des communes impliquées dans le suivi et l'entretien du dispositif des Gnlus pour leur disponibilité et leur implication. Le constat est très positif avec 8020 équipes qui ont ainsi pu profiter des 16 parcours du Beaujolais du 1er janvier au 31 décembre 2024. Cependant, la fréquentation est en légère baisse (- 9%) par rapport à 2023 avec un total de 8835 équipes. Les 3 parcours les plus fréquentés en 2024 sont Cognj, Oingt et Theizé. Concernant Ternand, 555 équipes ont parcouru le circuit contre 533 en 2023 mais la baisse constatée est moins significative (-4%) que sur l'ensemble du Beaujolais. En complément, les résultats sur les 2 premiers mois de l'année ont confirmé cette tendance mais le mois de mars a vu une fréquentation en nette hausse par rapport à mars 2024 (+59%) qui permet de compenser ce fléchissement.



Ouverture de la saison

Le printemps marque la réouverture des lieux emblématiques de Ternand.

Dès le 4 mai, l'église du village ouvrira ses portes tous les dimanches après-midi de 14h à 18h. Une belle occasion pour les curieux et les passionnés de patrimoine de venir admirer les peintures mises à jour dans le chœur.

La Maison des Expositions rouvrira quant à elle ses portes le 3 mai 2025 avec une exposition consacrée à Alain Moret, retraçant 10 ans de création en arts graphiques. Les Amis du Vieux Ternand invitent chaleureusement les habitants au vernissage le samedi 3 mai à 11h. L'exposition sera accessible tous les jours, du 3 au 11 mai, de 10h à 18h.

Un beau début de saison culturelle en perspective !

FOSSILEA

Ouverture le 17/5 du nouveau centre d'interprétation du Géoparc Beaujolais

Il vise à valoriser le patrimoine naturel du territoire en offrant un regard pédagogique et passionné sur la géologie, l'archéologie, la paléontologie et la botanique. Ce projet a été lancé il y a de ça plusieurs années afin de faire de l'espace Pierres Folles et de son site muséal un centre d'interprétation du territoire Beaujolais depuis que ce dernier a obtenu en 2018 le label Géoparc de l'UNESCO. C'est une aventure grandiose qui se prépare et qui offrira à tous les habitants du Beaujolais et d'ailleurs un nouveau lieu culturel et scientifique d'exception, une offre culturelle nouvelle et passionnante qui deviendra, nous en sommes convaincus, un incontournable du territoire.



KIFEKOI de printemps

Samedi 22 mars, un nouveau Ki Fé Koi était organisé par les Amis du Vieux Ternand : celui-ci avait une saveur particulière puisqu'il était destiné à la préparation de la visite de contrôle du label «Villes et Villages Fleuris» pour lequel nous avons obtenu une fleur en 2007 et conservée en 2014. Le jury, composé d'experts sera attentif au moindre détail concernant les types de plantations et l'embellissement de notre village. Grâce à de nombreux bénévoles mais aussi la présence d'élus, les massifs ont pu être préparés comme il se doit : opération de désherbage, de paillage et quelques tailles nécessaires. Un grand merci à tous les participants qui permettent de rendre notre Petite Cité de Caractère encore plus accueillante !



Installation de 2 stations de collecte de déjections canines

Depuis la révision en 2007 du code pénal en France, les déjections canines sont désormais considérées comme des déchets et comme tout déchet, elles sont réglementées. Tomber sur les crottes de chien sur la voie publique est désagréable. Elles sentent mauvais et en plus c'est incommodant de marcher dedans. En outre, il convient également de faire remarquer qu'elles contiennent de nombreux parasites nocifs pour les humains et d'autres animaux.

Pour éviter tous ces désagréments, des mesures d'hygiène ont été prises notamment interdire les déjections canines sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants. Tout contrevenant s'expose à des amendes. Les instances publiques ont adopté une loi. Ainsi l'article R541-76 du Code de l'environnement et l'article R632-1 de 2007 du Code pénal classent les déjections canines au rang de déchets et exposent à une contravention de deuxième classe, tout propriétaire allant à l'encontre de la loi. Par ailleurs, l'article R633-6 sanctionne d'une contravention de troisième classe tout propriétaire de chien qui refuserait de ramasser les déjections de son chien. Toutefois, toutes les communes sont libres de fixer le montant qui leur convient pour ladite contravention, car le problème de déjections canines relève de la compétence communale.

Afin d'éviter ces désagréments, le conseil municipal a voté l'installation de sacs de déjections canines couplées à des poubelles réservées à cet effet. Elles sont installées sur le parking de la salle d'animations à côté du transformateur EDF ainsi que vers le WC public à la cité médiévale. Nous rappelons que le parking de la salle d'animations n'est pas un lieu pour les déjections canines. Nous demandons à l'ensemble des propriétaires de chiens concernés de respecter ces règles et faire preuve de sens civique.

La Classe en 5 se prépare

La fête des classes approche à grands pas !

Elle se déroulera le week-end du 16 et 17 mai.

Nous vous attendons nombreux pour profiter de cette fête avec nous. Les festivités débiteront par le défilé humoristique au vieux bourg de Ternand le vendredi 16 mai à partir de 20h30 animé par « la Banda Véra-naise » ! Une buvette sera à votre disposition pour vous rafraîchir !

Pour continuer ce week-end, la journée du samedi 17 mai débutera par le défilé jusqu'au monument aux morts à 11h. Suivra la vague des conscrits menée tambours battants par les musiciens de Nabucco de la mairie jusqu'à la salle d'animations à partir de 11h30. Un vin d'honneur vous sera offert devant la salle !

Pour plus de précisions, vous pouvez contacter la présidente Vanessa Dumas (06 74 14 57 62)

Les conscrits de la 5

Qu'est-ce que FR Alert ?

FR-Alert est un outil d'alerte et d'information des populations permettant d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone concernée par un événement majeur (catastrophe naturelle, accident biologique, chimique ou industriel, acte terroriste, etc....).

Ce dispositif permet donc d'informer la population en temps réel sur la nature du risque, sur sa localisation et sur les comportements à adopter pour se protéger. Le dispositif combine deux technologies pour couvrir le maximum de personnes : La diffusion cellulaire ou Cell Broadcast (pour les appareils dotés de la 4G et 5G) et les SMS géolocalisés (pour les ayant encore la 2G et 3G). Ce dispositif est intrusif et ne nécessite aucun téléchargement ni aucune autorisation de la part du détenteur de l'appareil mobile. Une notification écrite, éventuellement accompagnée d'une sonnerie stridente, sera envoyée vers tous les téléphones portables présents dans la zone concernée par le danger, même si le téléphone est en mode silencieux. La mise en œuvre de ce dispositif s'effectue dans le cadre des dispositions prévues aux articles R732-19 à 32 du Code de la sécurité intérieure. La préfète de département, ou le premier ministre en cas d'évènement de portée nationale, peuvent décider du déclenchement. Le Maire, en qualité de directeur des opérations de secours et si l'évènement le justifie, peut également demander le déclenchement à l'autorité préfectorale qui décidera ou non de sa mise en place. Un site internet dédié a été développé (www.fr-alert.gouv.fr) qui intègre des éléments pédagogiques sur la finalité et les modes de fonctionnement ainsi qu'une foire aux questions.



Événement vélo à la CCBPD

Pour la première fois, la Communauté de Communes organise un événement festif consacré au vélo sur son territoire ! Cet événement se déroulera le dimanche 18 mai et promet une journée pleine de convivialité. Cet événement s'inscrit dans la continuité du Rallye Vélo organisé ces trois dernières années par le Conseil Intercommunal des Jeunes de la CCBPD, et a été conçu grâce aux suggestions du Panel Citoyen, mobilisé dans le cadre du Plan Local de Mobilité. Au programme, une vélo parade festive qui prendra le départ à 9h30 depuis le centre de Theizé. Le parcours, une boucle de 15km, empruntera notamment la Voie du Tacot à Porte des Pierres Dorées et sera l'occasion de découvrir notre territoire sous un autre angle. Tout au long de la matinée, des animations assurées par des associations et des acteurs locaux du vélo, animeront le point de départ, pour un moment de partage et de découverte !

Annonce Maison médicale

Arrivée d'une podologue dans la maison médical à partir de mi-avril.